

» TRAJET RETOUR

Ecole des Borrels
vers Ch. des Maures



HORAIRES	
ARRÊTS	LMJV
2ème Borrels (Ecole des Borrels)	16h30
Pont de l'Auberge	16h32
3èmes Borrels	16h35
Pont de l'Auberge	16h37
2èmes Borrels	16h39
1ers Borrels	16h40
La Clapière	16h41
Rd Pt Sauvebonne	16h45
Chemin des Maures1	16h49
Chemin des Maures 2	16h51
Chemin des Maures 3	16h53
Chemin des Maures 4	16h55

LES HORAIRES



JOURS DE FONCTIONNEMENT :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
en période scolaire

**ACCOMPAGNEMENT À BORD DU CAR
PENDANT LE TRAJET**



Téléchargez l'application mobile
réseau Mistral pour avoir votre solution
transport toujours en poche !



Ecole des Borrels
depuis Ch. des Maures

2024-2025

MON SERVICE
SCOLAIRE

HY 02



+DESIGN BY SUNNADE FR+ RD TPM - R.C.S TOULON n°949 156 400 - Septembre 2024- Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITION SEPTEMBRE 2024

reseau mistral

MÉTROPOLE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

PLAN ITINÉRAIRE

HY 02



J'ADOpte
LA BONNE
ATTITUDE

» TRAJET ALLER
Ch. des Maures
vers Ecole des Borrels



ARRÊTS	HORAIRES LMJV
Prise en charge accompagnatrice	---
Mairie Sauvebonne	
Chemin des Maures 1	07h50
Chemin des Maures 2	07h52
Chemin des Maures 3	07h53
Chemin des Maures 4	07h55
Rd Pt Sauvebonne	08h05
La Clapière	08h10
1ers Borrels	08h11
2èmes Borrels	08h12
Pont de l'Auberge	08h15
3èmes Borrels	08h18
Pont de l'Auberge	08h21
2ème Borrels (Ecole des Borrels)	08h25

